

la fédération des entreprises d'insertion

Efficacité économique, finalité sociale

FIL HISTORIQUE DE LA FÉDÉRATION

de 1988 à nos jours

LA FÉDÉRATION

PRÉSENTATION

Depuis plus de 35 ans, la fédération des entreprises d'insertion rassemble des entrepreneurs engagés qui mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise. Présente dans chaque territoire, au plus près des besoins des personnes et des entreprises, elle accélère leur développement et promeut leurs projets inclusifs qui conjuguent innovation, performance économique et impact social. Notre organisation est une fédération mobilisée, catalyseur de valeurs et d'énergies, pour bâtir une société durable et inclusive.

Les entreprises d'insertion sont des acteurs économiques majeurs de leurs territoires. Leur diversité, tant en termes d'activités que de taille (majoritairement des PME mais aussi plusieurs entreprises de taille intermédiaire), est une vraie richesse pour leurs territoires, tant en termes économiques, sociaux qu'environnementaux. Leur modèle est en effet avant tout entrepreneurial avec 80 à 90% de leur budget issu de leur chiffre d'affaires (réalisé majoritairement auprès d'autres entreprises mais aussi auprès d'acteurs publics). Les aides aux postes et autres aides ne représentent ainsi que 15 % de leur budget pour les EI, 5 % pour les ETTi.

CONTEXTE

Au cœur des années 1970, éducateurs et services sociaux décident d'agir pour faire émerger une utopie d'un genre nouveau : allier le social et l'économie, créer une entreprise où l'homme serait au cœur des préoccupations pour faire sortir de l'impasse les jeunes sans qualification et des adultes marginalisés. Ils réalisent rapidement que pour poursuivre, il va falloir se soutenir et s'entraider...

Les premières expériences locales de réinsertion par le travail vont trouver une légitimité et un cadre de fonctionnement à travers la circulaire 44, publiée le 10 septembre 1979, relative à l'organisation du travail des handicapés sociaux.

De 1983 à 1988, la DAS qui s'intéresse de près à ces nouvelles formes d'action sociale créé un groupe technique national d'insertion dont le 1er acte symbolique est de créer ensemble le terme d'entreprise intermédiaire mais d'autres noms circulent et c'est finalement le nom d'Ei qui sera adopté.

En Juin 1986 : première réunion nationale des unions régionales des entreprises d'insertion (UREI) Nord Pasde-Calais, Ile-de-France, Normandie, Alsace, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, articulée autour d'échanges et des enjeux locaux. Cependant, le ministère de Philippe SEGUIN signe deux mois plus tard une circulaire qui ne poursuit pas le soutien accordé aux entreprises intermédiaires. Cela devient le thème central de la 2ème réunion des UREI afin de trouver des solutions pour survivre et continuer nos actions, et il apparaît primordial qu'une représentation nationale devient incontournable.

C'est donc cette crise traversée par les Ei de 1986 à 1988 qui va accélérer la création et la structuration du réseau. Une fois unis au sein de ce réseau, les élus peuvent être en prise directe avec les pouvoirs publics et acquérir une force de négociation. Son action va vite s'orienter sur le volet économique : l'Ei est un outil de l'action sociale mais, pour mener à bien sa mission, elle doit être inscrite dans le champ concurrentiel, ce qui signifie un respect sans failles des règles du marché.

LA CRÉATION

DE 1988 À 1990

1988

14 avril 1988 : création du CNEI (siège situé à l'UREI Rhône-Alpes à Lyon)

Charte des Ei votée le 23 mars 1988 qui donne le sens de notre mouvement.

CNEI-Info du 22 décembre 1988 : la circulaire sur les entreprises d'insertion est en cours d'élaboration.

Président : Samuel GUINARD

1989

- 1er Congrès à Autrans (Isère) avec 150 participants.
- Premier inventaire et état des lieux des Ei qui malgré leur considérable diversité se rejoignent autour de la charte, se donnent un programme directeur pour négocier avec les ministères pour aboutir à la création de 5 000 postes de travail dans les deux ans à venir et dynamiser le réseau par une manifestation « Les trophées de l'insertion » qui récompensera les Ei les plus performantes.

Nombre d'adhérents: 87

1990

- 2ème Congrès à Neuvic d'Ussel : Le temps de la construction et le temps des régions.
- Les unions régionales sont en marche, soutiennent la création et le développement des Ei (le nombre d'adhérents a doublé en un an). → Parution du premier annuaire des entreprises d'insertion (135 fiches).
- Dossier technique sur l'arrêté du 18 août 1988 : quels sont les avantages, les inconvénients, les modalités d'application.
- CNEI-Info de mai-juin 1990 : Rapport sur le développement des Ei commandé par Michel ROCARD à Claude EVIN et Jean-Pierre SOISSON.
- Rapport de Claude ALPHANDERY sur les structures de l'IAE.

LA CONSOLIDATION

DE 1991 À 1996

1991

- Après un séjour dans les locaux du CJDES, le CNEI s'installe dans les locaux de la CFDT, Cité Jandelle, dans le 19ème arrondissement de Paris, en avril 1991.
- Les entreprises d'insertion ont le « vent en poupe » connaissant une grande médiatisation, émissions de TV à TF1 et CANAL +, quotidiens nationaux y compris les spécialisés le Moniteur et l'Usine nouvelle.
- L'assemblée générale du CNEI s'est tenue en juin dans le cadre du 1er forum des entreprises d'insertion d'Ilede-France au Jardin de la Gare à Paris. Forum au cours duquel Michel DELBARRE et Martine AUBRY en font une action prioritaire et engagent un supplément de 65 MF en 1992 sur la ligne des Ei ; paradoxalement, jamais la situation financière des Ei relative aux financements de l'Etat ne fut aussi préoccupante en 1991.

9 juillet 1991 : 1ère réunion du CNIAE (créée par la loi du 3 janvier 1991) instance stratégique d'animation chargée de promouvoir, soutenir, accompagner et articuler les initiatives d'insertion.

Nombre d'adhérents : 200

1992

3ème Congrès à Belfort : La consolidation préalable au développement

- La réaffirmation de la valeur de la charte. Adoption par le CNEI et l'ensemble des UREI de la charte des Ei.
- Le mouvement sent bien que la machine économique est enrayée, que les dégâts sociaux vont être considérables, veut garder sa lucidité dans cette spirale, et mise sur des alliances avec les partenaires traditionnels de l'économie.
- Spécial « visites d'entreprises d'insertion » : décision prise à l'assemblée générale du 13 juin concernant la réalisation des numéros CNEI-Info consacrés à une meilleure connaissance des Ei par le biais de reportages photos sur le terrain.
- 2ème Annuaire des Ei (180 fiches et 20 unions régionales)

1993

Nombre d'adhérents : 260

Nouveau Président du CNEI : Jean-Paul HELIOT

- Plate-forme politique du CNEI : un outil économique au service d'un projet social. Les Ei affirment que l'emploi est et reste pour les plus démunis et les exclus, le principal vecteur de l'insertion sociale.
- Changement des locaux du CNEI au 17, rue Froment Paris 11ème locaux partagés avec le CLNRQ, le COORACE et le GIE.
- 4ème congrès à Lyon-Bron : L'Europe et l'insertion par l'économique : mythe ou réalité ?

Plus de 17 millions de chômeurs recensés dans les pays de la communauté... nos sociétés de plus en plus riches engendrent de plus en plus de pauvres. L'espoir même d'intégrer un emploi dans le futur et quel futur devient une utopie ? Echanges avec des partenaires européens pour continuer à formaliser et structurer la suite de nos relations, construire un nouvel espace de solidarités.

- La labellisation des Ei et la syndicalisation professionnelle traitées en AG.
- Décembre 1993 : création de la CIRIE, regroupement des 4 principaux réseaux de l'IAE (CNEI, COORCAE, CNLRQ, FNARS) pour construire une culture commune, échanger leurs expériences et dégager des perspectives de développement et de positionnements communs. Accord d'une durée de deux ans.

- Dans les orientations stratégiques du réseau, trois résolutions ont été adoptées lors de l'assemblée générale de juin, concernant l'objet social, l'outil économique (projet associatif et statut commercial) et réorganisation du réseau, la constitution d'une fédération d'UREI.
- Textes officiels : série de documents publiés pour une meilleure compréhension de ces textes règlementaires.
- LE CNEI et 7 UREI ont signé une convention cadre de partenariat en présence de Michel GIRAUD, Michel PRADERIE (Directeur de l'AFPA) et plusieurs conventions régionales avec l'AFPA qui prévoient notamment la validation des acquis professionnels en Ei.
- Novembre 1994 à Avignon : 1er rassemblement inter-réseaux la « CIRIE » avec le soutien de la CDC dans le cadre du programme développement solidarité. Plus de 1 000 personnes présentes, acteurs de terrain principalement mais aussi des partenaires des structures ont pu ainsi échanger sur leur métier et leurs pratiques.
- Signature d'un accord de coopération entre le CNEI et le Bag Arbeit pour échanges d'informations et communication et s'engager dans des partenariats entre les EI en France et en Allemagne.

Nombre d'adhérents : 360

1995

- · Lancement de cahiers techniques et méthodologiques.
- Projet de coopération transnationale avec l'Allemagne et l'Espagne et publication de l'ouvrage « Les entreprises sociales en Europe ».
- Signature d'une convention entre le CNEI et PROMATT, 1er syndicat professionnel du travail temporaire répondant à une volonté commune d'organiser des actions visant à l'accès à l'emploi des personnes en difficulté.
- Création par le CNEI avec la BFCC d'un fonds mutuel de garantie des entreprises d'intérim d'insertion. Etude de la possibilité d'étendre la charte à l'inter-réseaux.
- 3615 CNEI : mise en place d'un serveur minitel offrant une gamme étendue de services : présentation du réseau, l'annuaire national des Ei, l'agenda des rencontres, un module de sondage.

Nombre d'adhérents : 333

1996

• 5ème Congrès national à La Grande Motte : Les entreprises d'insertion au cœur de l'action sociale : 15 ans d'expérience, quelles perspectives pour demain ?

Espace de confrontation de nos expériences et aussi moment de nous pencher sur la mutation du réseau des entreprises d'insertion.

- Création de la Fédération des UREI à l'AG du 15 février 1996. : Evènement primordial dans l'évolution de notre réseau dont les mots clefs sont « cohérence, cohésion et solidarité ». Pour réduire sensiblement sa marge de dépendance vis-à-vis des financeurs extérieurs, et pour une plus grande autonomie politique, le choix a été fait pour atteindre cet objectif de calculer la nouvelle cotisation sur la base de la masse salariale brute avec une base forfaitaire de 1 500 F. Les cotisations passeront désormais par le biais des UREI et non plus directement au CNEI.
- 18 et 19 décembre : 1er séminaire sur l'intérim d'insertion avec mise en place de groupes de travail particulièrement sur la question de la formation.
- Signature de la convention de partenariat avec CNEI-GTM suivie de conventions régionales visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle durable des personnels des entreprises d'insertion.

LE DÉPLOIEMENT

DE 1997 À 2000

1997

- Année d'une communication plus efficace et plus représentative avec le lancement du 1er n° CNEI MAG, magazine trimestriel : informations pour nos adhérents et nos partenaires, place aussi à l'inter-régional par leurs contributions. Outil au service d'une plus grande cohésion, d'une plus grande cohérence.
- Après le PROMATT en 1994, le CNEI a signé un nouvel accord de partenariat avec FEDEREC, organisation de la profession du recyclage et de la récupération. Volonté commune de construire une coopération conjuguant valeur économique et valeur ajoutée insertion.
- 1ère Université d'automne à Bordeaux : Quel positionnement pour les Ei et les Eii dans le nouvel environnement économique et social ?
- Commission « Labellisation de l'objet social des entreprises d'insertion » afin d'engager la Fédération dans une démarche « qualité » et de clarification par rapport à l'objet social des Ei et Eii. Chantier ambitieux et important pour notre réseau pour les années suivantes.

1998

Nombre d'adhérents : 421

- Le CNEI s'installe dans de nouveaux locaux dans le 12ème arrondissement.
- Etat des lieux des entreprises d'insertion, après la mise en œuvre de la réactualisation de la base de données des Ei.
- Mise en place de groupe de travail pour la préparation de la Loi contre les exclusions (environnement politique et réglementaire qui découlent de cette loi). Actions de mobilisation par la distance entre la philosophie de la loi et la traduction dans la mise en application.
- Réalisation du référentiel de labellisation constitué autour de 6 grands chapitres.
- Parution de l'étude « les pratiques sociales des Ei » qui, au-delà de l'emploi « grand intégrateur social » présente aussi leurs capacités d'intervention dans la lutte contre l'exclusion sociale.
- 14 et 15 décembre : 2ème séminaire consacré à l'intérim d'insertion.

1999

Nombre d'adhérents: 391

- Accord entre le CNEI et l'ANPE pour contribuer ensemble à l'insertion par l'activité économique des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, pour leur permettre d'accéder à l'emploi, visés dans la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.
- Dans le nouvel environnement réglementaire des Ei et ETTi, l'objectif du CNEI est d'engager l'ensemble de son réseau dans une démarche de consolidation, de développement et de professionnalisation et de rechercher les conditions permettant de conclure un accord-cadre avec la ministre de l'emploi et de la solidarité.

2000

Nombre d'adhérents : 479

- 6ème Congrès en Arles : Requestionner notre entrepreneuriat d'insertion
- Accord-cadre entre le ministère de l'emploi et la solidarité (Martine AUBRY) et le CNEI pour consolider, professionnaliser l'offre d'insertion des Ei et ETT, dans le cadre de la plénière du CNIAE, le 12 octobre. Renforcer et garantir la qualité de leur projet social.
- Phase d'expérimentation du programme de labellisation.
- Mise en place du pôle ressources ingénierie financière du CNEI.

SE QUESTIONNER POUR AVANCER

DE 2001 À 2007

2001

- Journée nationale de janvier « Lutte contre l'exclusion : une responsabilité partagée. Et demain ? La DGAS, la DGEFP etl'ANPE et les Ei/ETTi posent les premières pierres d'un édifice que le CNEI souhaite bâtir avec eux.
- Naissance à Bruges du réseau européen « ENSIE » qui se veut lieu d'échanges, d'informations et de bonnes pratiques, ainsi qu'une instance de représentation et une force de négociation auprès des instances européennes. Installé à Bruxelles dans les locaux de la CECOP. Christian JACQUOT a été élu à la présidence du réseau pour 2 ans qui compte 7 membres fondateurs.
- Mise en place du programme de labellisation avec une cinquantaine d'entreprises d'insertion engagées dans la démarche.
- Le CNEI s'est déclaré organisme de formation. Les actions de formation s'inscrivent dans une dynamique de développement d'une culture entrepreneuriale d'insertion avec 6 modules de formation dont l'objectif est de compléter les pratiques de formation régionales existantes par des actions de formation transversales à l'échelle nationale.
- Organisation d'une journée nationale d'information et d'échanges sur les DEEE et une seconde entre exploitants de déchetteries.
- Réflexions autour de la mise en place d'un site internet.
- Lancement du CNEI express, lettre d'information du secrétaire général aux conseillers fédéraux, Présidents d'UREI et délégués régionaux.

Nombre d'adhérents : 554

2002

- Le CNEI lance une mobilisation politique vers les parlementaires et les élus locaux pour améliorer les conditions d'exercice des Ei et ETTi, ce qui permet la parution au JO du 29/10/2002 de l'arrêté du 25/10/2002 fixant le montant annuel de l'ide au poste des Ei à 9 681 €.
- Signature d'une convention de partenariat avec la FAPE pour la bonification des intérêts et accessoires des emprunts, et l'avance participative remboursable sur objectifs sociaux.
- Mise en place d'un groupe de travail sur les droits et devoirs réciproques des UREI/URSIE et du CNEI.

- Réaffirmation du CNEI sur la pédagogie du contrat de travail, face à la promulgation du CI-RMA.
- Lancement de « La Lettre aux parlementaires », relais politique permettant d'affirmer nos positions, de montrer nos réussites et alerter le législateur.
- 7ème Congrès à Angers : Entreprendre contre l'exclusion, réalisme et utopie au cœur de l'économie.

Un enjeu d'intégration (marchés concurrentiels), un enjeu politique (des entreprises créatrices de valeur ajoutée humaine) et un enjeu éthique

- Adoption de la nouvelle charte des Ei qui inscrit l'engagement obligatoire des adhérents dans la démarche Qualité.
- Signature de deux conventions avec le SETT et FEDEREC.
- Modification des statuts qui créé un collège de membres associés qui donne la possibilité pour les têtes de réseaux telles qu'ENVIE ou RELIE de siéger au conseil fédéral.
- Mise en place d'un service juridique auprès de SVP mis gratuitement au service des entreprises adhérentes du CNEI, selon une procédure qui doit permettre aux Unions Régionales de connaître les interrogations que peuvent avoir leurs adhérents.

Nombre d'adhérents : 510

2004

- Les actions de formation du CNEI se régionalisent → Présentation d'un plan de développement
- CNEI MAG spécial « Les entreprises d'insertion ont 25 ans »
- Mise en place d'un Intranet fédératif et nouveau site internet
- · Lancement du 1er observatoire de la fédération
- 1ère rencontre internationale des Ei francophones à Montréal, organisée par le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ). Journées d'étude pour appréhender les points communs et les pratiques spécifiques de chacun des pays représentés (Belgique, France, Suisse et du Québec) et d'établir un état des lieux de ce que sont les Ei dans ces pays. Journées conclues par une déclaration commune, point de départ d'une mobilisation pour une solidarité internationale et un rendez-vous pour les 2èmes Rencontres prévues en 2006 en Belgique.
- Les « 20 ans des Unions Régionales » célébrés à Lyon, à l'initiative de l'UREI Rhône-Alpes, tout en lançant EMIE 2010
- Ouverture de l'OMF

- « EMIE 2010 : « Quand l'entreprise lutte contre l'exclusion Entreprendre autrement ». L'objectif de ce projet ambitieux est de parvenir à un développement conséquent de l'offre d'insertion et de ce que doit être l'avenir des Ei, ce vers quoi elles doivent tendre à l'horizon 2010.
- Ce projet est articulé autour de 4 grands points : continuer à créer de la valeur ajoutée humaine en s'appuyant sur l'espace de l'entreprise, l'inscription dans les marchés concurrentiels, l'insertion un motif d'entreprendre et se placer dans une perspective européenne. « Nul n'est a priori inemployable » postulat de la Fédération.
- Le 20 juillet, création de SOFINEI à l'initiative du CNEI, du Crédit Coopératif et de 23 entreprises d'insertion adhérentes au CNEI. Elle a pour objectif exclusif d'apporter son concours financier à la création et au développement des Ei adhérentes au CNEI qui doivent rentrées dans la démarche Qualirei et être agréée entreprise solidaire.
- La Fédération obtient la mensualisation du versement de l'aide au poste, de plus l'ensemble des Ei bascule dans le droit commun et les ETTi voient le montant de l'aide au poste revalorisé (51 000 €).
- Démarrage d'ACTION-EI, dispositif d'accompagnement à la création d'Ei de la Fédération.
- Les entreprises d'insertion au Palais Brongniart pour lancer l'appel public à l'épargne de SOFINEI.

2006

Nombre d'adhérents : 568

• 8ème Congrès national à Tours : Quand l'entreprise lutte contre l'exclusion « Ambition humaine et économique au cœur des territoires : une responsabilité à partager ».

Inauguration du forum professionnel de la Fédération. Développement économique des territoires : quel enjeu humain ? Ambition sociale des territoires : quel rôle pour l'entreprise ?

- CNEI MAG entièrement dédié à l'Observatoire 2005 des Ei/ETTi
- L'Assemblée générale du 19 octobre 2006 : 1 seul candidat à la succession du Président mais désistement de plusieurs candidats au Bureau fédéral. Demande de report des élections du Bureau et de l'élection du Président à janvier 2007 pour prendre connaissance de l'expression des différentes propositions, demande de revoir la gouvernance. Devant cette situation de blocage, installation d'un BF provisoire.
- Dominique LEBAILLY est élu Président du CNEI, lors du BF du 31 octobre, jusqu'à la prochaine AGE en 2007.

2007

Nombre d'adhérents : 596

- Envoi de plusieurs communiqués de presse et le CNEI a organisé une conférence de presse afin de présenter les principaux chiffres de l'Observatoire 2006 des Ei
- AGE du 15 juin pour la modification des statuts et l'organisation du scrutin du 2 juillet pendant laquelle a été élu le nouveau Président du CNEI, Laurent LAIK et renouvellement du Bureau Fédéral.
- Enjeux européens : le CNEI a travaillé sur le thème des SSIG
- Participation à une table-ronde « Une Europe inclusive et solidaire, quelles synergies nouvelles ? », inauguré par Martin HIRSCH.
- Rencontre internationale des Ei francophones à Bruxelles pour échanger à nouveau sur les pratiques de chaque pays, évoquer les bonnes expériences et travailler sur des axes communs.

LES NOUVELLES DYNAMIQUES

DE 2008 À 2012

2008

Année charnière politiquement avec le lancement et l'adoption de réformes impactant profondément le secteur de l'IAE (travaux du Grenelle de l'insertion).

- Des conférences de presse organisées notamment dans le cadre de la signature d'un accord avec ECOLOGIC (secteur des DEEE), et sur le thème de la « mobilisation pour l'emploi d'insertion » au Sénat le 27 novembre 2008 ; et des communiqués de presse sur le Grenelle de l'Insertion, le RSA, les réformes en cours avec des retombées dans la presse et sur France 2
- Participation en octobre du CNEI avec le concours de l'UREI Ile de France, au 3ème Forum national de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (Hôtel de ville Paris)
- Participation au Forum européen de l'inclusion sociale en novembre
- Réorganisation de l'action communication (internet intranet CNEI MAG)
- Edition d'un guide intitulé « du bon usage de la formation professionnelle, guide pour les Ei »
- Réflexions sur l'évolution à donner à la démarche Qualirei vers une démarche d'amélioration continue

2009

Nombre d'adhérents : 574

- Signature accord MEDEF/CNEI /CNCEGEIQ/Etat pour relancer l'emploi d'insertion. 1ère étape de la stratégie de développement des Ei, support de communication efficace et durable qui donne corps au projet de partenariat.
- Production du guide pratique « Entreprises et insertion : collaborer et coproduire sue le territoire » co-rédigé par le MEDEF et le CNEI
- Texte d'orientation adopté par l'AG sur les grandes lignes du projet de développement pour l'avenir des entreprises d'insertion
- Signature accord-cadre avec les déménageurs d'entreprise (DEMECO).
- 2ème Université d'automne à la Plaine Saint-Denis : Nouvelles Entreprises d'Insertion ? Quel avenir pour les Ei ? Opportunités et développement des entreprises d'insertion ? Les entreprises d'insertion et l'insertion professionnelle : comment réussir ?

2010

Nombre d'adhérents : 557

- Campagne de mobilisation politique afin de promouvoir le modèle des Ei et de permettre d'obtenir plus de moyens. Même si nous n'avons pas obtenu satisfaction à nos demandes, cela a permis le maintien des crédits dans un cadre budgétaire à la baisse. Ce travail politique a permis de sensibiliser les parlementaires à l'utilité de notre travail et s'est fait en concertation avec les autres réseaux de l'IAE avec une déclaration commune de l'inter-réseau en CNIAE (juillet).
- Mise en place de nouveaux outils de communication : l'info-express adhérents destiné aux UREI, aux conseillers fédéraux et à l'ensemble des adhérents.
- Une lettre pour sensibiliser les parlementaires (actualité et enjeux politiques touchant notre réseau)
- Finalisation du nouveau site internet
- Choix de la certification AFNOR et CNEI, système de qualité plus professionnel que celui du label privé

3ème Université d'automne à Lyon : Des entrepreneurs de solutions en action.

Débattre, agir et construire avec les responsables politiques, entreprises et branches professionnelles, partenaires sociaux, fondations et banques. Forum des initiatives économiques, sociales et environnementales afin de favoriser au sein du réseau l'échange et le partage d'initiatives transférables et innovantes qui contribuent à la consolidation de l'activité économique et au développement de l'offre d'insertion. Le projet politique du CNEI à l'horizon 2012 (+ de 250 participants).

- Les premiers certificats AFAQ Ei/ETTi ont été remis à LA VARAPPE, ID'EES 21, JURATRI SCOP et TRI VALLEES par un représentant de l'AFNOR national.
- La coopération avec les réseaux nationaux de l'IAE s'est renforcée et ce travail a débouché sur une plateforme de propositions du collectif. Cette plateforme repose sur 3 propositions phares rénover la gouvernance, obtenir des financements à la hauteur des enjeux de l'exclusion, construire des partenariats durables avec les entreprises classiques et l'Etat et a été diffusé par les différents réseaux et mise en ligne sur le site « Les solutions de l'IAE ».
- Le CNEI a appuyé sa stratégie de représentation des Ei au niveau européen et a pris contact avec le think tank européen « Pour la Solidarité pour appuyer le positionnement des Ei dans les fonds structurels et notamment le FSE.
- La lettre Info express adhérents a été revue et devient l'Info'Quinz, avec une parution tous les 15 jours.
- Le CNEI a lancé une enquête sur le dispositif RSA auprès des unions régionales.
- Accord de partenariat avec OPCALIA qui a mandaté un prestataire, ADEO Conseil, pour réaliser une étude nationale sur la formation dans les Ei.
- Une enquête sur la gouvernance des Ei adhérentes a été réalisée par l'ESSEC.

- Evènement du 28 mars à la Maison de la Chimie : L'insertion forte, c'est maintenant !
- L'insertion: de droite ou de gauche? Réponses des candidats à l'élection présidentielle par le biais de films.
 L'insertion forte: les alliances en mouvement. C'est maintenant! Signature du « Pacte pour l'insertion et l'emploi » pour permettre le développement des entreprises d'insertion et d'agir pour que 150 000 personnes exclues du marché du travail retrouvent un emploi durable avec le soutien de nos partenaires et du gouvernement.
- 27 juin : journée à Paris consacrée aux ETTi avec plusieurs séquences thématiques pour valoriser la place des ETTi dans le paysage du travail temporaire. Débats et échanges sur trois sujets : les clauses d'insertion, les marchés-accords nationaux, l'équilibre économique des ETTi ainsi que l'inflexion de l'évaluation de la mission d'insertion des ETTi.
- Contribution du CNEI à la mission IGAS/IGF qui doit procéder à l'évaluation des modalités de financement des SIAE. Objectif de cette mission : Etat des lieux des financements alloués et faire des propositions de réforme.
- 31 octobre : Rencontre à Paris (MACIF) organisée par le CNEI et CHANTIER Ecole sur les filières vertes et le secteur de l'insertion, dans le cadre des 20 ans du marché unique avec une table-ronde interactive avec des films vidéos : « pour une croissance intelligente, durable et inclusive : la France à l'heure de l'Europe ?
- Nombreux rendez-vous politiques dans le cadre de la mise en œuvre des contrats d'avenir et du PLF 2013. Le
 CNEI n'est pas dans une posture de blocage mais demande d'ouvrir le dispositif emplois d'avenir aux CDDI,
 amendement pas retenu. Position du CNEI sur les emplois d'avenir qui explique pourquoi les emplois d'avenir
 ne seront que peu déployés dans les Ei et ETTi. Une première avancée : adoption des amendements
 augmentant de 10 millions d'euros les crédits alloués aux Ei/ETTi dans le PLF 2013.
- Novembre : signature d'une convention de partenariat avec la Fédération des EPL sur la base de 3 axes de collaboration ayant pour objet de favoriser les contacts entre les Ei et ETTi adhérentes et les entreprises publiques locales autour d'une vision commune du développement économique et social des territoires :
 - le développement des achats socialement responsables
 - la promotion de l'immobilier d'entreprise pour les entrepreneurs d'insertion
 - la création d'entreprises et de partenariats économiques communs.

MUTATION ET OUVERTURE

DE 2013 À 2017

2013

Le Conseil fédéral du 12 octobre 2012 a lancé le chantier mutation de la fédération pour penser à une fédération qui soit en phase avec l'ambition du Pacte pour l'Insertion et l'Emploi et les attentes et besoins des adhérents. Consultation auprès des adhérents et réunions inter régionales pour façonner la fédération de demain. Etude du BCG qui a réalisé une synthèse des enjeux et du contexte au regard de notre projet politique : tripler l'offre d'insertion d'ici 2017.

- 19 mars : publication du rapport IGAS-IGF sur le financement de l'IAE
- 11 avril : séance plénière en présence de Jean-Marc AYRAULT et Michel SAPIN sous la présidence de Christiane DEMONTES, nommée depuis quelques jours à la tête du Conseil. Intervention du CNEI et de CHANTIER-école sur l'analyse biaisée et non conforme à la réalité du rapport IGAS-IGF, analyse critique mais aussi constructive pour collectivement enfin donner du souffle à l'IAE. Nous avons posé 2 conditions : la définition d'un montant socle en adéquation avec le coût de la mission socle d'insertion et l'indexation du montant socle des aides aux postes sur le montant du SMIC. Lobbying sur les 10 M€ votés lors du PLF2013 pour les Ei/ETTi. Réalisation par le CNEI d'une note de position « Quelle ambition pour l'IAE ? » dans le cadre du lancement de la réforme.
- 23 mai 2013 : mise en ligne du site Intranet du CNEI
- 31 juillet : Le Premier Ministre a approuvé les recommandations du CNIAE pour une réforme du financement de l'IAE en présence de Michel SAPIN et Benoit HAMON afin que la réforme entre en vigueur au début de l'année 2014. C'est une des suites concrètes données au Pacte pour l'Insertion et l'Emploi porté par le CNEI depuis 2012.
- Emissions mensuelles sur les entreprises d'insertion sur la Chaine Demain, en partenariat avec le CNEI.
- Loi-cadre ESS : lors de notre réunion du 15 mai, une large majorité des membres du Conseil Fédéral confirment que les Ei/ETTi appartiennent bien à l'économie sociale et solidaire par leur finalité, sans revenir sur notre inscription dans le droit commun.
- 12 juin : séminaire Communication « Renforcer collectivement notre action de lobbying politique » à destination des présidents de régions et Délégués régionaux.
- 26 juin : AGO avec élection d'un nouveau BF et du nouveau Président, Kenny BERTONAZZI.
- 27 juin : journée nationale des ETTi : présentation des actions et évolutions du secteur avec le Président du PRISME, temps d'échanges avec S. BERGER (MIP DGEFP), démarche certification AFAQ Ei/ETTi, formation...
- 8 octobre : instruction DGEFP relative à la mobilisation de crédits en faveur de l'IAE (augmentation de l'aide au poste en Ei, création de postes en Ei et ETTi...)
- Novembre : Réforme de la formation professionnelle : contribution du CNEI. « Améliorer l'accès à la formation des salariés en insertion ».
- 11 décembre : journée nationale d'information organisée par la DGEFP sur la réforme de l'IAE en présence de Michel SAPIN et de la DGEFP. Objectif principal : simplification, harmonisation et valorisation des SIAE.

Plus de 25 ans après sa création, le Comité national des entreprises d'insertion (CNEI) est devenu la fédération des entreprises d'insertion. Les Unions régionales des entreprises d'insertion (UREI), associations régionales de la fédération, ont également changé de nom au profit de cette identité unifiée, adoptée lors de l'assemblée générale du 13 novembre 2014, à 77% des voix. Ce changement de nom s'est accompagné d'un changement de logo.



- 16 et 17 janvier : la fédération était présente à la grande conférence sur l'entrepreneuriat social organisée par la commission européenne et le comité économique et social, à Strasbourg.
- Février : lancement du « Diagnostic pour tous »
- 3 juillet : changement des statuts, actant le passage d'une fédération d'unions régionales à une fédération d'entreprises d'insertion. Ainsi l'assemblée générale annuelle rassemble dorénavant toutes les entreprises adhérentes, qui prennent directement les décisions.
- Création d'un Comité de Surveillance et de Régulation (CSR)
- 5 septembre : publication du guide Ce que la loi ESS change pour vous, avec Le Mouves
- 9ème Congrès national à Montpellier (13 et 14 novembre) : Changer de cap pour développer l'insertion ? Pour être plus cohérents, plus forts, au service d'un projet politique clair pour développer fortement les parcours d'insertion et au service des entreprises d'insertion...
- 13 novembre : première assemblée générale élective, lors du congrès de Montpellier, après la réforme des statuts de la fédération en juillet : choix de la nouvelle identité nom et logo de la fédération résultant du travail interne mené depuis deux ans pour repenser la gouvernance et le fonctionnement de la fédération. Vote des nouvelles règles de cotisations. Election des représentants du Conseil fédéral qui regroupe désormais à parité des chefs d'entreprises et des représentants des 21 régions membres. Election des membres du Bureau fédéral ainsi que des représentants de nouveau Conseil de surveillance et de régulation mis en place.
- Kenny BERTONAZZI est réélu Président de la fédération des entreprises d'insertion, jusqu'à la prochaine AGE en 2017.

- Lancement de la Mission Filières vertes
- Rapprochement avec l'UNEA
- Refonte du module « Formation » sur le site Intranet
- Janvier : mise en place de la nouvelle formule de cotisations (part nationale, part mutualisée et part régionale socle)
- Mars:
 - Renouvellement de l'accord-cadre Pôle Emploi Réseaux IAE
 - Adoption du Plan stratégique fédéral 2015-2017
 - Adoption du Règlement intérieur de la fédération
- 30 juin : Assemblée générale avec Hugues SIBILLE (Avise) et Pierre GATTAZ (Medef)
- Juillet:
 - Mise en place d'un service juridique mutualisé avec CHANTIER école
 - 2ème Journée nationale des ETTi
- Septembre : Mise en ligne du nouveau site Internet de la fédération
- Octobre : 1ère Newsletter nationale
- 26 octobre : Visite de la nouvelle Ministre du travail, Myriam EL KHOMRI, dans une entreprise d'insertion adhérente, pour annoncer les chiffres du chômage
- Novembre: Publication du nouveau guide ESS, notamment sur le changement de statuts des entreprises.
- · La fédération est reconnue organisation syndicale par l'administration fiscale
- Décembre : Publication du Guide ETTi

Nombre d'adhérents : 495

2016

- Lancement des Cahiers de l'Observatoire
- Lancements des évènements thématiques « Faites le tour de la question sur... »
- Mise en place de l'Assemblée générale dématérialisée
- Rapprochement/fusion des régions et adhésions des nouvelles fédérations régionales
- Janvier : Publication de la plaquette Ei
- Février : L'info'Quinz fête son 100ème numéro
- Avril : Publication de la plaquette Acheteurs publics Développez vos achats responsables
- 19 mai : Création de Utopreneurs
- 25 mai : Intervention d'Odile Kirchner, déléguée interministérielle à l'ESS en Conseil fédéral
- Juin:
 - La nouvelle Charte des entreprises d'insertion réaffirme les 5 valeurs de la fédération :
- → Audace, Engagement, Equité, Exigence, Solidarité
 - 3ème Journée nationale des ETTi
 - Décembre : Lancement de l'expérimentation FEST (Formation En Situation de Travail)

- Mise en place du prélèvement bancaire pour le reversement des cotisations au niveau national
- Ouverture d'un compte Calaméo référençant toutes les publications de la fédération
- Mise en place d'un diagnostic-action Pôle emploi
- Evolution du référentiel AFAQ Ei/ETTi pour intégrer un volet RSE
- Clôture de SOFINEI
- Janvier : Proposition pour la campagne présidentielle 2017 : Faire vite, mieux, ensemble et plus!
- Mai : Plaidoyer commun des réseaux de l'IAE pour la formation
- Mai : Finalisation de la reconfiguration des fédérations régionales avec l'adhésion de la dernière fédération en Conseil fédéral du 31 mai.
- Septembre : AGE pour une nouvelle composition du Conseil fédéral suite à la réforme territoriale. Désormais 53 conseillers fédéraux (dont 26 membres-régions désignés, 26 membres-entreprises élus et 1 Président élu).
- Octobre: Contribution Mission Borello « Chiche! »
- 10ème Congrès national à Marseille (16 et 17 novembre): D'une rive à l'autre Regards sur l'insertion en Méditerranée. Entre terre et mer pendant 2 jours pour évoquer l'insertion en Méditerranée avec les témoignages d'entrepreneurs d'ici et d'ailleurs (France, Italie, Slovénie, Grèce, Turquie, Liban, Egypte, Tunisie, Maroc, Portugal et Espagne).
- Publication de l'ouvrage L'insertion en Méditerranée, d'une rive à l'autre
- 16 novembre : Résultats des votes électroniques de la plateforme numérique pour le renouvellement des instances de la fédération :
- 2 nouveaux membres du Conseil de Surveillance et de Régulation (CSR)
- 26 nouveaux membres-entreprises du Conseil fédéral
- 12 membres du Bureau fédéral élu sur place par les conseillers fédéraux.
- Luc DE GARDELLE est élu Président de la fédération des entreprises d'insertion, pour 3 ans.

ACCROITRE LE DÉVELOPPEMENT

DE 2018 À 2022

2018

- La fédération fête ses 30 ans avec un événement et un carnet « 1988-2018 : 30 ans d'audace ! » pour voyager dans le temps et revenir sur quelques instantanés et faits marquants de ces trois décennies d'existence.
- Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui crée l'expérimentation d'un cinquième type de structures d'insertion : l'entreprise d'insertion par le travail indépendant (EiTI) ainsi que celle d'un contrat de professionnalisation pour l'IAE. Loi qui marque également, pour le secteur, la suppression du Conseil National de l'IAE (CNIAE) remplacé par le Conseil de l'inclusion dans l'emploi.
- Les entreprises d'insertion dans l'économie circulaire : une journée, un film, un cahier.
- 16 janvier : remise du rapport de la mission Borello sur l'insertion par l'activité économique.
- 27 mars : présentation du rapport du CESE sur la « commande publique responsable, un levier insuffisamment exploité », pour lequel la fédération a été auditionnée.
- - 28 mai : signature de l'accord PIC IAE sur la formation.
- - 30 novembre : lancement du Conseil de l'inclusion dans l'emploi par Thibaut Guilluy.

Nombre d'adhérents : 495

2019

- Publication du référentiel du label RSEi (responsabilité sociétale des entreprises inclusives), élaboré avec AFNOR Certification, qui remplace le référentiel qualité AFAQ Ei-ETTi : premier label à conjuguer RSE & inclusion.
- Remise du Pacte d'ambition pour l'IAE par la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi, Thibaut Guilluy, après plusieurs mois de réflexion et de travail collectifs, au président de la République Emmanuel Macron. Le pacte d'ambition vise à créer 100 000 emplois supplémentaires dans l'IAE d'ici trois ans.
- 15 janvier : Publication du rapport de la Cour des comptes sur l'insertion par l'activité économique, une politique à conforter, pour lequel la fédération avait été auditionnée.
- 17 avril : Printemps de l'inclusion et remise du rapport de la fédération « 28 mesures pour faire ensemble, plus et mieux, pour les plus fragiles ».
- Juin: Remise du premier prix JENi (Jeune entreprise d'insertion) à Tête Haute, la brasserie sociale nantaise.
- 3 et 4 septembre : Premières Universités d'Eté de l'Economie de Demain, porté par le collectif #Nous SommesDemain dont la fédération fait partie.
- 12 novembre : La fédération signe avec le ministère de la Justice une convention bilatérale visant à accélérer le déploiement du Travail d'Intérêt Général (TIG) dans les entreprises d'insertion.
- 13 novembre : Audition de la fédération par la commission Développement durable à l'Assemblée nationale dans le cadre de projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire.
- 12 décembre : Après seize ans d'investissement au sein du Medef, la fédération décide à l'unanimité des cinquante membres de sa gouvernance nationale, de suspendre son adhésion à l'organisation patronale, n'ayant reçu aucun soutien et appui de celle-ci pour peser dans les débats sur les accords nationaux interprofessionnels sur la formation, alors même que la fédération portait des propositions fortes pour la montée en compétences des personnes peu ou pas qualifiées.

- Une année marquée par la crise Covid-19 et un premier confinement du pays lors duquel la fédération accompagne ses adhérents à travers de nombreux webinaires et publications, notamment l'Essentiel filières Covid 19 et un fil juridique continu pendant deux mois.
- Lancement d'un FDI exceptionnel en deux phases pour faire face à la crise : 100 millions d'euros pour amortir les effets de la crise et 120 millions pour soutenir les projets de développement et de création d'emplois.
- Deuxième prix JENi remis à l'entreprise d'insertion Digitanie, spécialisée dans le numérique et installée en Ariège.
- 5 février 2020 : Journée de lancement officiel du label RSEi, à Paris.
- 10 février 2020 : Signature du Pacte d'engagements pour développer le travail temporaire d'insertion comme passerelle à l'emploi durable au Ministère du Travail
- Mars : Journée dédiée au dernier-né de l'IAE, l'EiTI (entreprise d'insertion par le travail indépendant), coorganisée par Lulu dans ma rue et la fédération.
- Avril : Ouverture de la plateforme de l'inclusion qui permet le passage de l'agrément à la prescription pour le recrutement des salariés en parcours.
- Mai : Les réseaux de l'insertion par l'activité économique, Alliance Villes Emploi (réseau des collectivités locales et de leurs outils territoriaux (PLIE, Maisons de l'Emploi, et des facilitateurs de la clause sociale) et le Haut-Commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises, Thibaut Guilluy, réaffirment collectivement la nécessité de redoubler d'efforts pour l'inclusion des plus fragiles en cette période de crise sanitaire, en mobilisant, en particulier, les clauses d'insertion, publics et privés, qui restent un engagement à atteindre.
- 10 juin : Publication du rapport du cabinet Ernst & Young sur l'impact du Covid-19 sur les entreprises d'insertion, commandité par la fédération.
- Juillet : Suite à un remaniement du Gouvernement, pour la première fois, l'insertion fait son apparition dans les intitulés ministériels avec la nomination de Brigitte Klinkert, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion.
- 1er septembre : lancement du plaidoyer pour une commande publique plus inclusive. Dans le cadre de la proposition de loi Inclusion, examinée à l'Assemblée nationale, la fédération porte plusieurs amendements visant à modifier le Code de la commande publique, levier majeur pour accélérer la croissance des Ei et ETTi.
- Novembre: Outil de diagnostic AFEST (action de formation en situation de travail).
- 9 décembre : Promulgation de la loi inclusion qui crée le CDI Inclusion, sécurise la prescription pour le recrutement des salariés et instaure la règle de la triple exclusivité pour les ETTi.

Après plusieurs années de plaidoyer, la fédération obtient des avancées sur la commande publique inclusive dans le cadre de la loi « Climat ». Le social devra dorénavant être pris en compte aux côtés des critères environnementaux, dans les marchés publics et les contrats de concessions.

Grâce à une subvention FDI exceptionnelle, la fédération lance avec ViséO de nouvelles dynamiques filières (alimentation, numérique, services aux entreprises, services à la personne, déchets du bâtiment...) et Territoires d'inclusion, projet lancé avec l'AFPA afin de favoriser, sur les villages AFPA, l'implantation d'entreprises sociales inclusives et le développement de coopérations avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation.

- Mai 2021 : La fédération devient la première fédération de l'ESS certifiée Quali'OP (qualité des services des organisations professionnelles).
- Octobre 2021 : parution de l'instruction relative à la loi inclusion qui permet le recours au CDI Inclusion et aux contrats passerelles. L'instruction précise aussi la règle de la triple exclusivité, en s'appuyant sur la notice de décryptage, développée par la fédération, en partenariat avec le Prism'Emploi et Coorace.
- ·3 novembre 2021 : la fédération organise son premier événement à l'Assemblée nationale sur la commande publique inclusive en partenariat avec deux députés de la majorité.
- 11ème Congrès national à Clermont-Ferrand (17 et 18 novembre) : Choisir l'humain, construire demain. Au cœur du stade de rugby de l'ASM, 400 personnes se sont retrouvées pour échanger et réfléchir : team building, vidéos de salariés en parcours d'insertion, ateliers, conférences, plénières ont rythmés ces deux jours avec, aux manettes, élus, permanents et intervenants de premier plan.
- 17 novembre : Résultats des votes dématérialisés pour le renouvellement des instances de la fédération (Conseil fédéral, Conseil de Surveillance et de Régulation CSR) et élection des membres du Bureau fédéral par le Conseil fédéral.
- Luc de Gardelle a été réélu pour un second mandat de président.

Nombre d'adhérents : 555

2022

En cette année d'élection présidentielle, la fédération se mobilise pour porter toujours plus haut les couleurs de l'inclusion. Les filières continuent aussi leurs développements, avec le déploiement du projet Crescendo (jusqu'en aout) et le développement des commissions ETTi (avec notamment la mise en place d'une formation dédiée pour les dirigeants) et EiTI.

Enfin, deux publications rythment cette année : une nouvelle version du guide ETTi et un guide de la création à destination des porteurs de projet.

- 25 mars 2022 : dans le cadre de l'élection présidentielle, la fédération organise un débat entre les représentants des quatre principaux candidats à l'élection. Lors de cet événement, la fédération présente les cinq grandes mesures qu'elle porte pour une France plus inclusive, mesures saluées et reprises par les candidats.
- Mai 2022 : la fédération est certifiée Quali'OP pour la seconde année consécutive.
- 29 septembre 2022 : après plusieurs années de mobilisation, la fédération signe avec l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) une convention de partenariat. L'objectif : faire reconnaître pleinement l'appartement des entreprises d'insertion du paysage à la branche.
- Décembre 2022 : un guide de la création à destination des porteurs de projets inclusifs est publié, un signe de l'engagement de la fédération pour le développement de nouvelles entreprises sociales inclusives.

LA NOUVELLE FÉDÉRATION

DE 2023 À 2025

2023

Dans le cadre du projet « nouvelle fédération » qui vise la mise en place d'une fédération plus unie, plus efficace sur l'ensemble du territoire et dotée d'une organisation simplifiée, de nouveaux statuts ont été adoptés pour la fédération. Lors d'une assemblée générale extraordinaire, les adhérents ont voté à 78% pour le projet! Plusieurs moments ont ponctué cette année:

- Mars : Le label RSEi a fêté ses 3 ans ! En trois ans, la fédération a accompagné plus de 200 entreprises, 133 entreprises ont été labellisées par l'AFNOR et 78 sont en cours de labellisation. En 2023, ce sont plus de 22 entreprises qui ont été accompagnées par la fédération vers la labélisation.
- Mai : la fédération est certifiée Quali'OP pour la troisième année consécutive.
- La fédération, en partenariat avec Pôle Emploi et la DGEFP, a lancé l'expérimentation ProEI dans deux régions pilotes, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour renforcer la formation des salariés en parcours des entreprises d'insertion.
- Le 22 juin 2023 s'est tenu le Forum des solutions pour l'intérim d'insertion à l'Espace Charenton sur Paris. Un moment convivial qui a réuni plus de 140 participants autour de plusieurs thématiques portées par des intervenants et des exposants de grande qualité.
- Septembre : La fédération signe une convention de partenariat avec la FNCIDFF. Cette dernière permettra de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des femmes, l'égalité professionnelle, la mixité des métiers et l'élargissement des choix professionnels de tous au sein des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion.
- Octobre : Le site internet de la fédération fait peau neuve. Après huit ans de bons et loyaux services, le site internet de la fédération évolue. Modernisation graphique, ergonomie revisitée et centralisation des contenus régionaux sur un seul et unique site !

L'année 2024 a marqué une étape décisive pour la fédération des entreprises d'insertion, avec la mise en œuvre d'un ambitieux projet de réorganisation nationale. Ce processus, destiné à renforcer la cohérence et l'efficacité de notre réseau, s'est concrétisé par une fusion structurante et la création des établissements secondaires dans chaque région. Mais aussi la mise en place de nouvelles gouvernance et de la parité dans les instances fédérales. Autant de transformations qui ont mobilisé élus et salariés tout au long de l'année afin de lancer la Nouvelle fédération!

Une année forte en communication avec le lancement de la campagne de communication "L'insertion, ça change une vie !". Cette campagne a fait le choix de la positivité : valoriser par de belles images les parcours en entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion.

Retenue dans le cadre de l'appel à projet « Transitions en commun » développé par l'audiovisuel public, les entreprises d'insertion du secteur du réemploi ont été particulièrement mises en avant sur Radio France et France Télévisions tout le mois de décembre 2024.



Plusieurs moments ont ponctué cette année :

- Mars : La fédération a élaboré et actualisé son dossier de plaidoyer. L'objectif de ce document est de centraliser les demandes de la fédération pour sensibiliser un large panel de décideurs, notamment les élus locaux.
- Mai : la fédération est certifiée Quali'OP pour la quatrième année consécutive.
- Juin : Plus de 130 participants, partenaires et adhérents de la Fédération, ont été au rendez-vous, à l'Hôtel de Ville de Lyon, pour échanger autour des enjeux des ETTi. Cette journée était placée sous le signe de la digitalisation et de l'intelligence artificielle. Une intervention de Cédric VILLANI a rythmé la journée et marqué les participants.
- Juillet : Les filières propreté, paysage et numérique ont travaillé sur leur stratégie et outils de communication, pour valoriser leur savoir-faire métier et leur expertise technique. Elles ont créé la campagne « Les entreprises d'insertion, fières de bien faire » qui s'est déployée autour de plaquettes et de films mettant en lumière les gestes techniques et offres de service.
- Octobre : Publication du Guide Agilité et réactivité. Ce guide détaille et analyse cinq leviers de réussite.
- 5 et 6 décembre : Plus de 450 participants ont été présent à Lille pour le Congrès de la fédération ! Des échanges riches, des réflexions constructives, des rencontres inspirantes, des débats de qualité et des moments de convivialité mémorables autour de la thématique "inclure aujourd'hui pour construire demain".
 - Lancement de la campagne de communication : « L'insertion, ça change une vie ! ».
 - Nadia Landry élue à la présidence de la fédération pour 3 ans.
 - Lors de l'Assemblée générale ordinaire, renouvellement des instances avec l'élection du Conseil de Surveillance et de Régulation (CSR), des Conseil et Bureau fédéraux.